

Préfecture de la région Rhône-Alpes

CONFERENCE REGIONALE DE SANTE
Madame Bernadette DEVICTOR - Présidente

COMMISSION SPECIALISEE « ÉVALUATION ET SUIVI DU P.R.S.P. »

MME BERNADETTE DEVICTOR PRESIDENTE

SECRETARIAT : INSPECTION REGIONALE DE LA SANTE

☎ 04-72-34-74-12 - ☎ 04-72-34-31-08

✉ DR69-CONF-REGION-SANTE@SANTE.GOUV.FR

**CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA SANTÉ
COMMISSION SPÉCIALISÉE
« Évaluation et suivi du P.R.S.P. »**

**RELEVÉ de CONCLUSIONS
du Lundi 28 Septembre 2009**

Étaient présents

<i>Mme Bernadette DEVICTOR</i>	Collège 2
<i>Mme Monique CHAULIAC-LALAUZE</i>	Collège 5
<i>Docteur Bruno FANTINO</i>	Collège 3
<i>Monsieur Daniel JACQUIER</i>	Collège 6
<i>M. Sylvain JÉRABEK</i>	Collège 4
<i>Mme Chantal LAPOSTOLLE-DANGREAUX</i>	Collège 4
<i>M. Claude LAURENT</i>	Collège 6
<i>M. Serge PÉLEGRIN</i>	Collège 2
<i>Mme Marie-Jo PIÉGAY</i>	Collège 6
<i>M. Michel PINAZ</i>	Collège 2
<i>Docteur Jean-Paul VARICHON</i>	Collège 3

EXCUSÉS

<i>M. Laurent CARUANA</i>	Collège 6
<i>Mme Marylène FIARD</i>	Collège 1
<i>M. Jean-Noël KRAAK</i>	Collège 3



ORDRE DU JOUR

- 1) *Evaluation des fonctions ressources du PRSP, audition de M. Olivier François, directeur de la FRAES*
- 2) *Elaboration du cadre général de questionnement des actions auditionnées le 19 octobre*

La réunion démarre à 10 h du fait des grèves de transport

1) *Evaluation des fonctions ressources du PRSP, audition de M. Olivier François, directeur de la FRAES*

Olivier FRANÇOIS fait une présentation à partir d'un power point (*voir PJ*) sur le bilan de la fonction ressources en éducation pour la santé.

Ces fonctions ressources sont confiées à la FRAES et aux ADES dans le cadre d'un contrat avec le GRSP. La commission souhaite avoir une présentation du bilan qui peut être fait de ces actions et une évaluation de l'impact qu'elles peuvent avoir en termes de professionnalisation du milieu des acteurs et donc d'amélioration qualitative des projets.

Olivier François expose que ces fonctions ressources sont déclinées aux niveaux départementaux et régionaux, qu'il n'y a pas un discours, ni une pratique uniques.

En 2007, le GRSP a formalisé un document de cadrage et d'harmonisation de la fonction ressources selon 4 missions :

- *Documentation*
- *Information, communication/études, observation, gestion de l'information,*
- *accompagnement méthodologique*
- *coordination de réseaux*

Avant la fin de la présentation de M. FRANÇOIS, un débat assez animé s'engage au sein de la commission sur l'impact des actions engagées au sein de ces fonctions ressources.

Il ressort notamment qu'il n'y a pas d'identification des acteurs qui ont recours à la fonction ressources (*par exemple, sont ils porteurs de projets financés par le GRSP ou non ?*), ni de suivi des acteurs (*leur mise en relation avec la fonction ressources a-t-elle eu un impact sur leur action ultérieure ?*).

Il y a une certaine incompréhension entre ceux qui défendent l'idée de la nécessité d'avoir une approche très large du champ de l'éducation pour la santé au-delà du PRSP et ceux qui sans contredire cela, souhaitent avoir une vision plus précise du rôle de la fonction ressources au sein de la mise en œuvre du PRSP. Il est rappelé que le financement annuel des fonctions ressources du GRSP est de 960 000 € (*dont environ 620 k€ pour le réseau FRAES/ADES, le reste pour ORS ; CJB, ERSP*)

Deux types de public : *professionnels de la prévention, + acteurs de l'urgence sociale, secrétaire médicale, enseignants, ... acteurs non spécialisés qui se lancent dans des actions d'information, d'accompagnement des publics pour obtenir un changement de comportement*

Il est souligné également que la fonction ressources correspond à un transfert de savoir faire, et qu'il serait intéressant de savoir comment il est planifié, organisé.

La discussion s'amorce sur les indicateurs retenus pour la mise en œuvre de la fonction ressources.

Il y a un travail avec la DRASS pour essayer de définir des indicateurs communs aux comités départementaux et le niveau régional. Il y a un contrat d'objectif par département + financement d'actions spécifiques.

M. Pierre ALÉGOËT, venu saluer les membres de la commission, après avoir assisté quelques minutes aux échanges, évoque les points suivants :

- ✚ *l'objectif d'adhésion des acteurs (collectivités locales, porteurs de projets, ...) au PRSP*

- ✚ *l'amélioration du dispositif de financement, mise en place par le GRSP*

- ✚ *Objectif majeur du PRSP : porter les efforts sur les zones les plus défavorisées*

- ✚ *Nécessité de disposer d'éléments permettant de cerner la réalité d'abord, puis d'éléments permettant d'adapter les projets aux besoins les plus essentiels*

- pour l'évaluation, il faut d'abord se mettre d'accord sur ce que l'on en attend

Dans un premier temps, évaluation de la population ciblée / touchée

Pour l'impact des actions, il s'agit d'un référentiel de plus long terme

Pour ces bilans qualitatif et quantitatif ; il faut savoir où placer le curseur pour ne pas submerger les acteurs par la machine administrative

Mme Devictor fera la demande du document contractuel FRAES-ADES/GRSP auprès de Mme LEURIDAN pour que la commission puisse l'étudier lors de la prochaine réunion du 19 octobre.

2) *Élaboration du cadre général de questionnement des actions auditionnées le 19 octobre*

Cette question n'a pas été traitée ; elle le sera lors de la prochaine réunion.

Signée Bernadette DEVICTOR